





Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans, de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales et de la commission des jeunes agriculteurs du 30 août 2023

## Situation financière des exploitations agricoles : la menace d'une coupe plane

Le Conseil fédéral a publié le budget 2024. Avec ses mesures d'économies, ce dernier vise entre autres l'agriculture. L'Union suisse des paysans a exprimé aujourd'hui, lors d'une conférence de presse, de vives critiques à l'égard de cette atteinte au principe de la bonne foi.

C'est avec des ciseaux géants que l'Union suisse des paysans (USP), l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) et la commission des jeunes agriculteurs (COJA) ont montré aujourd'hui à Berne pourquoi elles rejetaient résolument les plans d'économies du Conseil fédéral. Depuis le début de l'année, les exploitations agricoles doivent répondre à des exigences supplémentaires considérables en raison de décisions politiques. Au lieu d'indemniser les familles paysannes par une augmentation des paiements directs, l'État veut même réduire ses soutiens. Ceci à une époque où les exploitations doivent déjà se serrer davantage la ceinture en raison de l'augmentation des coûts de production, qu'elles n'ont pu compenser que partiellement par de meilleurs prix.

Le plan d'économies est particulièrement injuste, car l'agriculture n'est aucunement responsable du déficit. Alors que les dépenses totales de la Confédération ont augmenté de 40 %, soit près de 24 milliards de francs, au cours des 12 dernières années, le budget agricole est stable depuis 20 ans. En pourcentage du budget total, celui-ci a même fortement diminué. Il représente actuellement 4,5 % des dépenses fédérales. Or, le Conseil fédéral ne veut pas économiser où c'est opportun et où les dépenses ne cessent d'augmenter, mais là où elles sont faiblement liées. C'est pourquoi les familles paysannes risquent d'essuyer une réduction de plus de 2 % de leur budget 2024 et deviendraient ainsi les victimes d'une politique financière qui s'est emballée.

Avec sa décision, le Conseil fédéral s'attaque à un secteur déjà vulnérable sur le plan économique. Dans la région de montagne, plus de 80 % des exploitations ont un revenu inférieur au salaire comparable. Conformément à la loi sur l'agriculture, l'État doit « permettre aux exploitations remplissant les critères de durabilité et de performance économique de réaliser un revenu comparable à celui de la population active dans les autres secteurs économiques de la même région ». Dans la région de plaine, la situation est quelque peu plus reluisante, mais là aussi, l'atteinte de l'objectif reste lointaine avec 46 % des revenus en dessous de la barre du salaire comparable.

L'agriculture connaît un développement constant et peut se targuer de nombreux succès. Les investissements réalisés par les exploitations agricoles sont destinés à durer des décennies. Les jeunes agriculteurs trices sont actuellement confronté ·e·s à des défis de grande envergure. Ces jeunes devraient au moins pouvoir compter sur la Confédération et sur l'indemnisation que prévoit cette dernière dans le contexte d'exigences toujours plus élevées. Autrement, l'État doit être prêt à faire des concessions, notamment au niveau des prestations fournies. L'USP, l'USPF et la COJA estiment que le fait de ne pas rémunérer correctement les prestations demandées constitue une atteinte au principe de la bonne foi. Elles demandent donc au Conseil fédéral de procéder à des coupes là où c'est opportun et de renoncer à son intention d'économiser sur le dos des familles paysannes.

## Renseignements:

Markus Ritter, président de l'Union suisse des paysans, tél. 079 300 56 93

Anne Challandes, présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales, tél. 079 396 30 04

Leana Waber, co-vice-présidente de la commission des jeunes agriculteurs, tél. 079 512 04 10

www.sbv-usp.ch